



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 10 décembre 2001

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 29 Novembre 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 14 décembre 2001

**Création d'un emploi occasionnel - opérations comptables de
l'Espace Niortais**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Danièle GANDILLON,
M. Michel GENDREAU, Mme Geneviève RIZZI, Mme Catherine REYSSAT, Mme
Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, M.
Bernard JOURDAIN, M. Gérard ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Valérie
UZANU, M. Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, M. Alain GARCIA, Mme
Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme
Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme
Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.
Mme Nathalie HIBERT donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

Excusés :

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, M. Jean-Louis EPPLIN

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 décembre 2001

DELIBERATION D2014412001

Direction Ressources Humaines

**Création d'un emploi occasionnel - opérations comptables de
l'Espace Niortais**

Monsieur Luc DELAGARDE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

La clôture de l'ensemble des opérations de l'Espace Niortais doit être effectuée en fin d'année eu égard, en particulier, au recouvrement de diverses subventions sur les projets concernés (CAMJI, MCPE, Salle de diffusion...).

De fait, ce sont près de dix opérations dont les bilans définitifs doivent être établis en revérifiant les opérations comptables depuis le démarrage en 1995.

Il est donc nécessaire, pour cette surcharge ponctuelle de travail estimée à 2 mois, de recruter sur cette période une personne avec une qualification comptable.

L'opération représente un coût de 20.000 F.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accepter la création d'un emploi occasionnel (article 3, alinéa 2, loi du 26 janvier 1984), pour 2 mois (novembre et décembre 2001 ; 1er échelon d'agent administratif indice majoré 262).

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Luc DELAGARDE

[Ordre du jour](#)